

Le Quotidien

Statistique Canada

Le mardi 18 novembre 2014
Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués

Voyages entre le Canada et les autres pays, septembre 2014	2
Les tendances du revenu élevé chez les déclarants canadiens, 1982 à 2012	5
Postes vacants en bref, moyenne de trois mois se terminant en août 2014	10
Activité aéroportuaire, 2013	11

Nouveaux produits et études	12
------------------------------------	-----------



Communiqués

Voyages entre le Canada et les autres pays, septembre 2014

Les voyages au Canada effectués par les résidents américains ont augmenté en septembre par rapport au mois précédent, principalement en raison d'une hausse des voyages avec nuitées.

Les résidents américains ont entrepris 1,7 million de voyages au Canada, en hausse de 2,6 % comparativement à août.

Les voyages avec nuitées en provenance des États-Unis ont augmenté de 3,4 % pour s'élever à 1,0 million en septembre, tous les modes de transport ayant enregistré des hausses.

Le nombre de voyages de même jour en automobile effectués par les résidents des États-Unis a augmenté de 0,9 % pour s'établir à 599 000 voyages.

Parallèlement, les résidents des pays d'outre-mer ont effectué 448 000 voyages au Canada en septembre, en baisse de 1,8 % par rapport à août.

En septembre, 6 des 12 principaux marchés d'outre-mer ont enregistré des baisses du nombre de voyages au Canada. La plus forte baisse en pourcentage a été observée pour les voyages effectués par les résidents du Brésil (-20,9 %). La plus forte augmentation en pourcentage a été observée pour les voyages entrepris par les résidents de Hong Kong (+8,3 %).

Dans la direction opposée, les résidents canadiens ont fait 5,3 millions de voyages à l'étranger en septembre, en baisse de 0,3 % par rapport à août.

Parmi ces voyages, 4,4 millions ont été faits aux États-Unis, ce qui représente un recul de 0,5 %. Cette baisse est en grande partie attribuable à la diminution du nombre de voyages avec nuitées.

Alors que le nombre de voyages effectués par les résidents canadiens aux États-Unis a diminué, les voyages à destination des pays d'outre-mer ont augmenté de 1,1 % pour s'élever à 895 000 voyages.

Note aux lecteurs

Les données mensuelles sont désaisonnalisées. Pour obtenir plus de renseignements sur la désaisonnalisation, voir [Données désaisonnalisées – Foire aux questions](#).

Tableau 1
Voyages entre le Canada et les autres pays – Données désaisonnalisées

	Septembre 2013 ^r	Août 2014 ^r	Septembre 2014 ^p	Août à septembre 2014
	milliers			variation en % ¹
Voyages des Canadiens à l'étranger²	5 450	5 333	5 318	-0,3
Vers les États-Unis	4 639	4 448	4 424	-0,5
Vers les autres pays	811	885	895	1,1
Voyages de même jour en automobile aux États-Unis	2 685	2 513	2 508	-0,2
Total des voyages d'une nuit ou plus	2 725	2 781	2 771	-0,4
États-Unis ³	1 914	1 896	1 876	-1,1
Automobile	1 127	1 115	1 099	-1,5
Avion	678	683	685	0,2
Autres moyens de transport	110	98	93	-5,6
Autres pays ⁴	811	885	895	1,1
Voyages au Canada²	2 104	2 141	2 178	1,7
En provenance des États-Unis	1 710	1 685	1 729	2,6
En provenance des autres pays	394	456	448	-1,8
Voyages de même jour en automobile en provenance des États-Unis	615	594	599	0,9
Total des voyages d'une nuit ou plus	1 380	1 438	1 463	1,8
États-Unis ³	998	999	1 033	3,4
Automobile	567	561	581	3,7
Avion	326	342	347	1,4
Autres moyens de transport	105	96	105	9,4
Autres pays ⁴	382	439	430	-2,1
Voyages au Canada : principaux marchés d'outre-mer, par pays d'origine⁵				
Royaume-Uni	54	62	61	-2,5
France	38	42	41	-2,1
Chine	32	43	41	-4,1
Allemagne	26	30	30	-1,2
Australie	24	26	27	2,7
Japon	19	24	24	0,7
Inde	13	16	16	-1,5
Mexique	13	15	16	1,1
Corée du Sud	14	15	16	4,4
Hong Kong	11	12	12	8,3
Italie	8	11	11	0,2
Brésil	8	11	8	-20,9

r révisé

p provisoire

1. La variation en pourcentage est calculée à partir des données non arrondies.

2. Les totaux dépassent la somme des données sur les voyages de même jour en automobile et le total des voyages d'une nuit ou plus parce qu'ils comprennent l'ensemble des voyages de même jour.

3. Les données pour les États-Unis comprennent les entrées par automobile et par autobus, ainsi que des données pour les arrivées par avion, train, bateau et d'autres moyens.

4. Les données pour les autres pays excluent les entrées de même jour par voie terrestre seulement, via les États-Unis.

5. Comprend les voyages de même jour et les voyages d'une nuit ou plus.

Données offertes dans CANSIM : tableaux [427-0001](#) à [427-0006](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [5005](#).

Le numéro de septembre 2014 de la publication *Voyages internationaux : renseignements préliminaires*, vol. 30, n° 9 ([66-001-P](#)), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web, sous l'onglet *Parcourir par ressource clé*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou en composant sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).

Les tendances du revenu élevé chez les déclarants canadiens, 1982 à 2012

La part du revenu total du Canada appartenant aux déclarants du palier supérieur de 1 % a diminué en 2012 pour atteindre son plus bas niveau en six ans.

Le palier supérieur de 1 % des déclarants détenait une part de 10,3 % du revenu total en 2012, ce qui représente une baisse par rapport à celle de 10,6 % enregistrée en 2011, et une part bien inférieure au sommet historique de 12,1 % atteint en 2006.

La part du palier supérieur de 5 % des déclarants a diminué pour passer de 25,1 % en 2006 à 23,6 % en 2012, tandis que celle du palier supérieur de 10 % des déclarants a fléchi pour passer de 36,1 % à 34,9 % au cours de la même période.

La diminution des parts du revenu total attribuables aux déclarants touchant les revenus les plus élevés au Canada tranche avec la situation observée aux États-Unis, où la part du revenu du palier supérieur de 1 % des déclarants a augmenté pour passer de 18,0 % en 2006 à 19,3 % en 2012. Après avoir atteint un creux de 16,7 % en 2009, la part de revenu total pour le palier supérieur de 1 % aux États-Unis avait progressé de 2,6 points de pourcentage en 2012, tandis qu'au Canada, il a diminué de 0,4 point de pourcentage au cours de la même période pour passer de 10,7 % à 10,3 %.

La période de six ans entre 2006 et 2012 marquait aussi, pour la première fois depuis 1982, une période prolongée durant laquelle les parts du revenu total attribuables aux paliers inférieurs de 90 %, 95 % et 99 % des déclarants canadiens ont augmenté ou se sont stabilisées.

En 2012, un déclarant devait avoir un revenu total de 215 700 \$ pour faire partie du palier supérieur de 1 %, ce qui représente une hausse de 3 000 \$ par rapport au montant de 212 700 \$ en 2011. Le seuil de revenu était de 112 100 \$ pour être inclus dans le palier supérieur de 5 %, et de 86 700 \$ pour être inclus dans le palier supérieur de 10 %.

Les parts des groupes touchant les revenus les plus élevés ne suivent pas la tendance nationale dans plusieurs provinces

Alors que les parts du revenu des paliers supérieurs de 1 %, de 5 % et de 10 % des déclarants ont diminué à l'échelle du Canada de 2011 à 2012 et de 2006 à 2012, plusieurs provinces n'ont pas suivi la tendance nationale.

Entre 2011 et 2012, la part du revenu des déclarants faisant partie du palier canadien supérieur de 5 % qui vivaient à Terre-Neuve-et-Labrador a augmenté pour passer de 18,3 % à 19,9 %, et à l'Île-du-Prince-Édouard, elle est passée de 10,7 % à 11,4 %. De même, la part du revenu du palier supérieur de 10 % des déclarants a crû pour passer de 29,7 % à 31,5 % à Terre-Neuve-et-Labrador, et de 18,1 % à 18,6 % à l'Île-du-Prince-Édouard.

La part du revenu du palier supérieur de 1 % des déclarants au Québec et celles des paliers supérieurs de 5 % et de 10 % en Saskatchewan et en Alberta ont également augmenté modérément de 2011 à 2012.

Les parts du revenu des déclarants touchant les revenus les plus élevés ont augmenté de façon plus prononcée dans plusieurs provinces entre 2006 et 2012. À Terre-Neuve-et-Labrador, la part du palier supérieur de 1 % a crû pour passer de 4,4 % à 5,6 %. La part du palier supérieur de 5 % s'est accrue pour passer de 13,9 % à 19,9 %, et celle du palier supérieur de 10 % est passée de 22,4 % à 31,5 %.

À l'Île-du-Prince-Édouard, la part du revenu du palier supérieur de 5 % des déclarants a augmenté pour passer de 9,4 % à 11,4 %, et celle du palier supérieur de 10 %, de 16,3 % à 18,6 % durant la même période.

En Saskatchewan, la part du revenu du palier supérieur de 5 % a crû pour passer de 18,2 % à 21,8 %, tandis que celle du palier supérieur de 10 % des déclarants est passée de 29,0 % à 34,5 % entre 2006 et 2012. Au Nouveau-Brunswick, les parts du revenu des déclarants touchant les revenus les plus élevés ont également augmenté légèrement durant la même période.

En Alberta, la part du revenu des déclarants faisant partie du palier canadien supérieur de 10 % qui vivaient dans cette province avait diminué après la récession, mais en 2012, la part s'était redressée pour atteindre 50,4 %, soit à peine moins que le sommet de 50,8 % enregistré en 2008.

Variations de la répartition provinciale des déclarants du palier supérieur de 1 % de 2000 à 2012

Même si l'Ontario possède toujours la plus grande proportion de déclarants (41,5 %) du palier supérieur de 1 % en 2012, cette proportion n'a cessé de diminuer depuis qu'elle a atteint un sommet de 51,7 % en 2000.

La proportion de déclarants du palier supérieur de 1 % vivant au Québec était relativement stable durant la période, ayant diminué pour passer de 17,2 % en 2000 à 16,6 % en 2012.

En 2005, l'Alberta a dépassé le Québec pour devenir la province affichant la deuxième proportion en importance de Canadiens dans le palier supérieur de 1 % des déclarants et a conservé ce rang depuis. En 2000, l'Alberta accueillait 12,7 % des Canadiens du palier supérieur de 1 %, proportion qui a augmenté pour atteindre 22,8 % en 2012.

La Colombie-Britannique comptait aussi une proportion relativement élevée et stable de Canadiens du palier supérieur de 1 % de 2000 à 2012. Les Britanno-Colombiens représentaient 10,7 % des déclarants du palier supérieur de 1 % en 2000 et une proportion légèrement plus élevée (11,1 %) en 2012.

Dans deux provinces, les proportions de Canadiens appartenant au palier supérieur de 1 % des déclarants étaient faibles mais croissantes. La Saskatchewan, classée septième (1,5 %) en 2000, s'est glissée en cinquième position (2,1 %) en 2008, rang qu'elle occupe encore. La part des déclarants du palier supérieur de 1 % de Terre-Neuve-et-Labrador s'est accrue pour passer de 0,7 % en 2005 à 1,0 % en 2012, et a dépassé celle du Nouveau-Brunswick en 2011.

Le Manitoba, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse ont tous vu diminuer la proportion de déclarants du palier supérieur de 1 % vivant dans leur province entre 2000 et 2012.

La proportion de femmes dans les groupes de revenus les plus élevés atteint un sommet sans précédent

Même si les hommes canadiens représentaient la vaste majorité des groupes de revenus les plus élevés, le nombre et la proportion de femmes dans le palier supérieur de 1 % ont atteint, en 2012, leur plus haut niveau en 31 ans.

Des 261 365 déclarants classés dans le palier supérieur de 1 %, plus d'un sur cinq (21,3 %) était des femmes en 2012. Cette proportion était presque deux fois plus élevée que celle enregistrée en 1982.

La proportion de femmes a également doublé parmi les déclarants des paliers supérieurs de 5 % et de 10 % entre 1982 et 2012. En 2012, les femmes représentaient 25,2 % des déclarants dans le palier supérieur de 5 %, ce qui représente une hausse par rapport au taux de 12,0 % enregistré 30 ans plus tôt. Dans le palier supérieur de 10 %, la proportion de femmes s'est accrue pour passer de 14,3 % à 29,8 % au cours de la période de trois décennies.

Note aux lecteurs

Les données de 2012 ont été ajoutées à la banque de Données administratives longitudinales (DAL). Cette banque de données s'étend désormais sur une période de 31 ans, soit de 1982 à 2012, et comprend des renseignements sur les particuliers et les familles de recensement.

La banque de DAL, qui représente un échantillon longitudinal de 20 % des déclarants de revenus canadiens, offre aux chercheurs et aux analystes un outil leur permettant d'étudier les changements de revenu que connaissent les particuliers et leur famille. La banque de DAL comprend une grande variété de variables sur le revenu et les caractéristiques démographiques, telles que le revenu d'emploi, le revenu d'emploi autonome, les cotisations à un régime enregistré d'épargne-retraite, les pensions alimentaires, l'âge, le sexe et la composition de la famille de recensement. Son vaste échantillon assure des données fiables à l'échelle du Canada, des provinces et territoires, des régions métropolitaines de recensement et de certaines régions infraprovinciales au moyen d'agrégations de codes postaux.

La banque de DAL contient également de l'information tirée de la Base de données longitudinales sur les immigrants. L'échantillon comprend les immigrants arrivés entre 1980 et 2011 et fournit des renseignements sur leurs caractéristiques clés à l'arrivée. L'information des Comptes d'épargne libre d'impôt de 2012 a aussi été ajoutée à la banque de DAL.

Dérivées de la banque de DAL, les données de 1982 à 2012 sur les déclarants canadiens à revenu élevé sont maintenant accessibles dans CANSIM pour différentes provinces et certaines régions métropolitaines de recensement.

Dans le présent communiqué, tous les chiffres en dollars sont exprimés en dollars constants de 2012, et les statistiques sur les déclarants, les seuils de revenu élevé et les parts du revenu sont tous extraits du tableau 204-0001 de CANSIM.

Le revenu total (ou avant impôt) se compose du revenu des salaires, des investissements, des pensions, des pensions alimentaires et d'autre revenu imposable, ainsi que des transferts gouvernementaux et des crédits d'impôt remboursables.

Étant donné que certaines personnes ne produisent pas de déclarations de revenus, les statistiques contenues dans ces tableaux devraient être interprétées dans le contexte des déclarants vivants, et non pas de la population entière.

Tableau 1
Déclarants canadiens selon leur revenu, par années sélectionnées

	Valeur du seuil	Déclarants	Revenu			Déclarants	
			Total	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
			dollars de 2012	nombre	% du revenu total		
Groupe de revenu du 1 % supérieur							
1982	154 100	151 340	7,1	6,3	0,8	88,6	11,4
2006	210 300	242 435	12,1	10,2	1,9	80,5	19,5
2011	212 700	258 465	10,6	8,7	1,9	78,9	21,1
2012	215 700	261 365	10,3	8,4	1,9	78,7	21,3
Groupe de revenu du 5 % supérieur							
1982	92 200	756 770	19,1	16,8	2,3	88,0	12,0
2006	105 400	1 212 200	25,1	20,0	5,1	76,4	23,6
2011	109 900	1 292 335	23,8	18,4	5,4	74,6	25,4
2012	112 100	1 306 835	23,6	18,3	5,3	74,8	25,2
Groupe de revenu du 10 % supérieur							
1982	74 900	1 513 475	30,2	26,1	4,1	85,7	14,3
2006	81 900	2 424 350	36,1	27,5	8,6	72,2	27,8
2011	85 400	2 584 685	35,1	25,8	9,3	69,7	30,3
2012	86 700	2 613 730	34,9	25,7	9,2	70,2	29,8
Groupe de revenu du 90 % inférieur							
1982	74 900	13 620 460	69,8	42,0	27,8	48,5	51,5
2006	81 900	21 818 935	63,9	32,8	31,2	45,5	54,5
2011	85 400	23 261 730	64,9	33,0	31,9	45,6	54,4
2012	86 700	23 522 670	65,1	33,0	32,0	45,6	54,4
Groupe de revenu du 95 % inférieur							
1982	92 200	14 377 165	80,9	51,3	29,6	50,3	49,7
2006	105 400	23 031 085	74,9	40,3	34,7	46,7	53,3
2011	109 900	24 554 080	76,2	40,3	35,9	46,7	53,3
2012	112 100	24 829 565	76,4	40,5	35,9	46,7	53,3
Groupe de revenu du 99 % inférieur							
1982	154 100	14 982 595	92,9	61,9	31,1	51,8	48,2
2006	210 300	24 000 850	87,9	50,1	37,8	47,8	52,2
2011	212 700	25 587 950	89,4	50,1	39,4	47,7	52,3
2012	215 700	25 875 035	89,7	50,3	39,4	47,8	52,2

Tableau 2**Distribution des déclarants du palier supérieur de 10 %, selon les provinces et territoires, années sélectionnées**

	2006		2011		2012	
	nombre de déclarants	% du revenu total du secteur de compétence	nombre de déclarants	% du revenu total du secteur de compétence	nombre de déclarants	% du revenu total du secteur de compétence
Canada	2 424 350	36,1	2 584 685	35,1	2 613 730	34,9
Terre-Neuve-et-Labrador	22 350	22,4	35 995	29,7	39 345	31,5
Île-du-Prince-Édouard	4 660	16,3	5 550	18,1	5 625	18,6
Nouvelle-Écosse	46 225	24,5	48 700	24,3	48 285	24,2
Nouveau-Brunswick	30 180	19,8	35 195	21,9	34 770	21,5
Québec	407 370	26,6	425 075	25,8	429 160	25,9
Ontario	1 071 495	40,0	1 078 085	37,9	1 063 210	37,2
Manitoba	57 265	24,9	65 265	25,7	66 070	25,7
Saskatchewan	58 750	29,0	86 815	34,1	90 810	34,5
Alberta	393 955	49,6	467 330	49,7	501 955	50,4
Colombie-Britannique	318 725	35,8	321 285	33,8	319 270	33,1
Territoires	13 375	48,5	15 390	49,9	15 230	49,1

Données offertes dans CANSIM : tableaux [204-0001](#) et [204-0002](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [4107](#).

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca).

Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Brian Murphy au 613-617-9481(brian.murphy@statcan.gc.ca), Division de la statistique du revenu.

Postes vacants en bref, moyenne de trois mois se terminant en août 2014

Les entreprises canadiennes comptaient 234 000 postes vacants en août, soit un nombre relativement inchangé par rapport à août 2013. Il y avait 6,0 chômeurs pour chaque poste vacant, ce qui représente peu de variation par rapport à 12 mois plus tôt.

Le taux national de postes vacants s'est établi à 1,5 % en août, soit le même taux que celui observé un an plus tôt.

Note aux lecteurs

Les données mensuelles sont fondées sur des moyennes mobiles de trois mois. Ainsi, les données du mois courant sont fondées sur la moyenne des données du mois courant et des deux mois précédents.

Les données sur les postes vacants ne sont pas désaisonnalisées, de sorte que les comparaisons ne devraient être faites que d'une année à l'autre. Puisqu'il s'agit d'une nouvelle série de données, les tendances ne sont pas encore disponibles; par conséquent, ces données doivent être interprétées avec prudence.

Dans chaque communiqué, les données pour le mois de référence en cours sont sujettes à révision. Les données du mois précédent ont été révisées. Les utilisateurs sont invités à demander et à utiliser les données les plus à jour pour chaque mois.

Les différences entre les estimations présentées dans le texte sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 %.

Données offertes dans CANSIM : tableaux [284-0001](#) et [284-0003](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [5202](#).

La diffusion des données de septembre sur les postes vacants aura lieu le 12 décembre.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).

Activité aéroportuaire, 2013

En 2013, le trafic aérien de passagers aux aéroports canadiens a progressé de 2,7 %. Il s'agit de la quatrième hausse annuelle consécutive depuis le ralentissement économique de 2009. Tous les secteurs ont connu une croissance : le secteur intérieur a progressé de 3,2 %, le trafic transfrontalier (entre le Canada et les États-Unis) a augmenté de 2,6 % et le trafic international autre que transfrontalier s'est accru de 1,2 %. Des entreprises en démarrage ont contribué à cette croissance.

Le nombre total de passagers embarqués et débarqués au Canada a augmenté pour passer de 104,8 millions en 2009 à 122,4 millions en 2013, en hausse de 16,9 %. Depuis 2009, le secteur transfrontalier (+20,0 %) et le secteur « autre international » (+22,2 %) ont enregistré une plus forte croissance du trafic de passagers que le secteur intérieur (+14,2 %). Cependant, le secteur intérieur reste le plus important, s'établissant à 73,9 millions de passagers en 2013, comparativement au secteur transfrontalier (24,6 millions) et au secteur « autre international » (23,9 millions).

Le poids des marchandises chargées et déchargées dans les aéroports canadiens en 2013 a augmenté de 1,2 % pour atteindre 1,1 million de tonnes métriques. Les marchandises intérieures ont diminué de 1,0 % pour s'établir à 471 100 tonnes. Le tonnage transfrontalier a augmenté de 6,0 % pour se situer à 231 800 tonnes, tandis que les marchandises internationales se sont accrues de 1,2 % pour atteindre 367 200 tonnes.

Note aux lecteurs

Ces données sont sujettes à révision.

Données offertes dans CANSIM : tableaux [401-0044](#) et [401-0045](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [2701](#).

Le numéro de 2013 de *Trafic des transporteurs aériens aux aéroports canadiens* ([51-203-X](#)) est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web, sous l'onglet *Parcourir par ressource clé*.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (ligneinfomedias@statcan.gc.ca).

Nouveaux produits et études

Nouveaux produits

Trafic des transporteurs aériens aux aéroports canadiens, 2013

Numéro au catalogue [51-203-X](#) (HTML | PDF)

Voyages internationaux : renseignements préliminaires, septembre 2014, vol. 30, n° 9

Numéro au catalogue [66-001-P](#) (HTML | PDF)



Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-X.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, 100 promenade Tunney's Pasture, Ottawa, Ontario K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet ou pour s'y abonner, visitez notre site Web à l'adresse : <http://www.statcan.gc.ca>.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2014. Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de [licence ouverte de Statistique Canada](#) :

<http://www.statcan.gc.ca/reference/copyright-droit-auteur-fra.htm>